

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE
LE 22 SEPTEMBRE 2014 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE,
30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning, et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur Général et Simona Sonnenwirth, Assistante-greffière, qui prend note des délibérations.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2014-241

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Adoptée

2014-242

**ADOPTION – DEUXIEME PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-17 –
MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727
(DISPOSITIONS GÉNÉRALES AFFECTANT LES USAGES PERMIS
ET CONSTRUCTIONS)**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du deuxième projet de Règlement n° 727-17 modifiant le règlement de zonage n° 727 concernant les dispositions générales affectant les usages permis et constructions, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par Michael Goldwax et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

- D'adopter le deuxième projet de Règlement n° 727-17 qui sera intitulé : « Règlement n° 727-17 modifiant de nouveau le règlement de zonage n° 727 concernant dispositions générales affectant les usages permis et constructions. ».

Adoptée

2014-243

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790-1
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 790
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, LE
RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 728 ET LE RÈGLEMENT
DE PIIA NUMÉRO 775 DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 790-1 amendant le règlement de concordance n° 790 modifiant le règlement de zonage n° 727, le règlement de lotissement n° 728, le règlement de PIIA n° 775 et déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

D'adopter le règlement n° 790-1 intitulé : «Règlement de concordance numéro 790-1 amendant le règlement de concordance numéro 790 modifiant le règlement de zonage numéro 727, le règlement de lotissement numéro 728 et le règlement de PIIA numéro 775 de la ville de Hampstead.»

Adoptée

2014-244

DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DEROGATION MINEURE AU REGLEMENT ZONAGE 727, ART, 6.3.2, POUR PERMETTRE LA MARGE LATERALE DROITE A 2.16 M. (7.11 PIEDS) DE LA LIMITE DE LOT AU LIEU DE 3.72M (12.22 PIEDS) AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON UNIFAMILIALE DETACHEE DE DEUX ÉTAGES SITUÉE AU 175, CHEMIN ETON, LOT NO.: 2 089 500, ZONE RA-2 (REGLEMENT CONCERNANT LES DEROGATIONS MINEURES # 18 G-0005) (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure du Règlement de zonage numéro 727, art. 6.3.2 pour la marge latérale droite afin de permettre le projet de nouvelle construction d'une maison unifamiliale détachée de deux étages;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 14 juillet 2014, a recommandé *d'approuver* la demande de dérogation mineure ci-dessus;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU** :

- QUE le conseil municipal *approuve* la demande de la dérogation mineure décrite ci-dessus pour la propriété située au 175, Chemin Eton sur le lot no. 2 089 500, Zone RA-2.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseillère Karen Zajdman
Conseiller Leon Elfassy
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Warren Budning
Conseiller Harvey Shaffer

A voté contre :

Conseiller Jack Edery

En faveur: 5

Contre : 1

Adoptée sur division

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 175 Chemin Eton:

Monsieur David Bouic – 11 Chemin Belsize

SUSPENSION

À 20h27, Monsieur le Maire suspend la présente séance.

À 20h37 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

2014-245

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE DE DEUX ÉTAGES SITUÉ AU 175, CHEMIN ETON, LOT NO.: 2 089 500, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727) (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775) (RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉMOLITION NUMÉRO 759)

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des plans et élévations pour l'approbation de la construction d'une nouvelle maison unifamiliale détachée de deux étages située au 175 Chemin Eton et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 14 juillet 2014 soit **approuvé** à la recommandation du CCU. Les modifications sont partiellement conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectent les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur:

Conseillère Karen Zajdman
Conseiller Leon Elfassy
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Warren Budning
Conseiller Harvey Shaffer

A voté contre :

Conseiller Jack Edery

En faveur: 5

Contre : 1

Adoptée sur division

2014-246

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA REFORTE PARTIELLE DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour la fourniture de services professionnels pour la refonte partielle de la réglementation d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des offres de services reçues et la mise en application de la formule afin de déterminer le pointage de chaque soumissionnaire, celle de l'Atelier Urbain Inc est celle qui obtient la plus haute note conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE, le contrat de services professionnels pour la fourniture de services professionnels pour la refonte partielle de la réglementation d'urbanisme, soit octroyé à l'Atelier Urbain Inc, pour des honoraires au montant de 49 942.27 \$ taxes; incluses le tout en conformément à l'offre de services datée du 4 septembre 2014.

Le certificat du trésorier No 14-27, daté du 15 septembre 2014, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-247

OCTROI DU CONTRAT POUR LA TRANSFORMATION DE LA PATAUGEOIRE DU PARC DES CONSEILLERS EN JEU D'EAU

Il est proposé par la Conseillère Karen Zajdman, appuyée par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE, le contrat pour la transformation de la pataugeoire du parc des Conseillers en jeu d'eau, soit octroyé à Leautec Crystal Soleil, au

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

montant de 24 978.32 \$ taxes; incluses, le tout en conformément à l'offre de services datée du 4 septembre 2014.

Le certificat du trésorier No 14-28, daté du 17 septembre 2014, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2014-248

ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES # HA-20-14 – CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN BALAIS DE RUE DE TYPE ASPIRATEUR

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax appuyé par le Conseiller Warren Budning et UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE, la Ville ne donne pas suite à l'appel d'offres # HA-20-14 – Contrat pour un la fourniture d'un balais de rue de type aspirateur.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2014-249

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr William Steinberg, Maire

(s) Simona Sonnenwirth
Simona Sonnenwirth, Assistante-greffière